

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT**N ° DN295**

présenté par

Mme Thomin, Mme Pic, Mme Santiago et Mme Rabault

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après la troisième phrase de l’alinéa 28, insérer la phrase suivante :

« Des mesures facilitant l’engagement dans la réserve auprès des employeurs privés sont incluses dans cette LPM. Des dispositifs d’incitation monétaires et non monétaires sont nécessaires et seront notamment étudiés à l’occasion de l’examen des projets de loi de finances. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mettre en avant la nécessité d’inciter plus fortement les employeurs privés, notamment les PME, à accueillir les parcours d’engagement dans la réserve.